



## ZONE DE DISTRIBUTION : ROUSSET LES VIGNES

### Conclusion sanitaire

2022

Les eaux distribuées au cours de cette année sont d'une bonne qualité bactériologique, excepté une faible contamination au mois de septembre en raison d'une panne de la désinfection. Suite à la mise en œuvre de mesures de gestion, le prélèvement de contrôle a révélé le retour à une eau de qualité bactériologique conforme à la réglementation. La qualité physico-chimique est conforme.

### Indicateur global de qualité

**B**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 6 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 26 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ESTERINCHE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 242 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE ROUSSET LES VIGNES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE ROUSSET LES VIGNES »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**B**

Anomalies ponctuelles

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **19**

Conformité : **78 %**

Valeur maxi : **4 n/100 ml**

Années prises en compte : **2020, 2021, 2022**

#### NITRATES

**A**

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**

Valeur moyenne : **0,814 mg/L**

Valeur maxi : **0,84 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

-

Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**

Valeur moyenne : **31,7 °f**

Valeur maxi : **31,7 °f**

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 14/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations (plomb, cuivre, nickel, ...) ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.